

# LA GRIPPE

## PRÉVENTION CHEZ LES AÎNÉS

De 5 à 10 % de la population adulte est infectée par l'influenza (« la grippe ») chaque année.

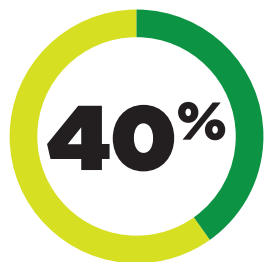
Les adultes âgés de 65 ans et plus sont davantage à risque de complications graves (hospitalisation et décès) liées à la grippe.



Environ 50 % des adultes âgés de 65 ans et plus ont deux ou plus affections chroniques, telles que le diabète, des maladies cardiaques ou pulmonaires. Ces affections rend les personnes plus vulnérables aux complications liées à la grippe.



L'hospitalisation liée à la grippe peut entraîner la perte de santé et de l'indépendance.



La vaccination prévient 40 % des hospitalisations liées à la grippe chez les adultes âgés de plus de 65 ans.



**L'efficacité du système immunitaire diminue avec l'âge, mais les vaccins spécifiquement conçus aident à induire une réponse immunitaire.**



La vaccination annuelle est un moyen sûr et efficace de réduire le risque de la grippe chez les aînés.



Parlez à votre médecin, votre infirmière, votre pharmacien ou votre bureau local de santé publique pour vous faire vacciner contre l'influenza.